

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Commune de SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Présents : René SARROCA - Philippe CORNELOUP - Philippe JOUANIN - Thibaut MEHU - Estelle BORDE - Sophie RIVOLLIER - Jacques GUILLON - Clément DUBOIS - Carlos LANCHAS PALOS - Mathieu CORNELOUP

Absente excusée : Anne DECHELETTE -

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence d'André MAMESSIER qui a procédé à l'installation des nouveaux membres élus lors des élections du 15 mars 2020.

M. Thibaut MEHU doyen des membres présents a pris la présidence de l'assemblée. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire : M. René SARROCA a été élu par 10 voix et un bulletin blanc.

M. René SARROCA prend la présidence et il demande au conseil municipal de bien vouloir fixer le nombre des adjoints : à l'unanimité il est fixé à 2.

M. Philippe CORNELOUP est élu 1^{er} Adjoint par 10 voix et 1 bulletin blanc.

M. Philippe JOUANIN est élu 2^{ème} Adjoint par 10 voix et 1 bulletin blanc.

Le conseil municipal délibère sur l'indemnité des élus.

Ensuite les délégués aux diverses commissions sont désignés :

Commission bâtiments : Maire + Adjoint + Carlos LANCHAS PALOS – Sophie RIVOLLIER

Commission voirie : Maire + Adjoint - Carlos LANCHAS PALOS – Mathieu CORNELOUP

Finances : Maire + Adjoint – Sophie RIVOLLIER

Tourisme et fleurissement : Sophie RIVOLLIER et Mathieu CORNELOUP

Syndicat des Eaux du Brionnais : Titulaires : René SARROCA – Philippe JOUANIN – Suppléants : Jacques GUILLON – Philippe CORNELOUP

SYDESL : Titulaires : Anne DECHELETTE – Jacques GUILLON – Suppléant : Philippe JOUANIN

RPI des 6 communes du Brionnais : René SARROCA – Sophie RIVOLLIER – Carlos LANCHAS PALOS – Philippe CORNELOUP.

Legs Bouthier de Rochefort : Philippe JOUANIN – Carlos LANCHAS PALOS

Commission consultative du Legs : Anne DECHELETTE

Correspondant défense : Thibaut MEHU

Territoires Numériques : René SARROCA – Philippe CORNELOUP

Les permanences de la mairie seront modifiées à compter du 15 juin. A partir de cette date le secrétariat sera ouvert mardi et vendredi matin de 9 H à 12 H. Des rendez-vous pourront être pris pour le samedi matin auprès du Maire ou des Adjointes.

Le conseil municipal accorde diverses délégations au Maire.

Le conseil municipal étudie le recouvrement des loyers du restaurant durant la période de fermeture imposée par les mesures sanitaires. La décision définitive sera prise ultérieurement.

Un courrier sera envoyé à un riverain pour obstruction d'une voie communale.

TOUR DE TABLE : problème attelage giro pour le broyage des milieux de chemins – accotements dangereux dans la montée de Montrafond, des devis seront demandés pour renforcer le bord du goudron – Fauchage des accotements commandés – pose d'un cône à l'extrémité du chemin des Tâches (des véhicules empruntent la partie non goudronnée et cela est dangereux) – Carlos LANCHAS PALOS propose une aide de la part de l'association de loisirs - demande de courrier pour propriétaire défaillant haie non coupée – Jacques GUILLON signale qu'il est d'accord pour des aides bénévoles –

L'appartement (ex logement école) sera libre au 31 juillet. Des demandes de location sont en cours.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 3 juillet à 20 H 30.

Le Maire
René SARROCA